

FORMATION CADRE RÉGLEMENTAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les atouts et faiblesses de son organisation.
- Identifier et comprendre les sources de stress.
- Comprendre le mécanisme de la charge mentale.
- Apprendre à lâcher prise.

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Définition et cadre juridique du télétravail

- Évolutions et assouplissements du régime juridique applicable au télétravail.
- Principes applicables au télétravail.
- Statut, droits et obligations du télétravailleur.

2- Mise en place du télétravail

- Intégration du télétravail dans l'organisation de l'entreprise :
s'y préparer.
 - Le rôle - clé des managers
 - L'acceptation des salariés
- La mise en place du télétravail (engagement, règles).

3 - Les réussites du télétravail

- Les conditions de réussite du télétravail pour le salarié et l'employeur.
- Les conditions de réussite du télétravail pour les employeurs.

4 - Les accords relatifs au télétravail significatifs

- Critères d'éligibilité tenant au salarié.
- Critères tenant à l'activité ou au poste de travail.
- Formes du télétravail.
- Télétravail régulier.
- Formalisation de la demande de télétravail régulier.
- Période d'adaptation.
- Réversibilité du télétravail.
- Équipements.
- Santé et sécurité.
- Suivi de l'accord.

PUBLIC CONCERNÉ

- DRH, RRH.

PRÉ-REQUIS

- Occuper un poste de DRH, RRH ou manager.



INTER / INTRA
SUR MESURE



Durée : 1 jour



Prix : 350 € HT

PROCHAINES DATES

27 Mai 2021

FORMATEUR

Édouard, DRH pendant 15 ans, coach,
formateur.

LES NOSCHOOL

Prise en charge de vos démarches
administratives.

CONTACT, MODALITÉS D'INSCRIPTION :



05 56 49 41 33



conseillers@noschool.fr